

**19^{ème} JOURNEE AFRICAINE DE LA PREVENTION
DES RISQUES PROFESSIONNELLES**

**13^{ème} JOURNEE MONDIALE DE LA SECURITE
ET DE LA SANTE AU TRAVAIL**

**PRESENTE : M. Amed BAMBBA, Officier de Liaison
pour l'Afrique de l'Ouest**

Abidjan, 28-30 avril 2015

www.issa.int

Le rôle des Associations et organismes internationaux et nationaux de sécurité et santé au travail



Présentation de l'AISS

- **L'Association Internationale de Sécurité Sociale (AISS) est une organisation internationale qui regroupe des Institutions, des Services gouvernementaux, des Mutuelles; des Fonds de Prévoyance, et autres Organismes gestionnaires d'un ou plusieurs aspects de la sécurité sociale.**
- **Elle promeut sur le plan international à la promotion et au développement de la sécurité sociale**

**Son siège est à Genève.
Le bureau de Liaison pour l'Afrique de l'Ouest
est abrité par l'IPS-CNPS.**

**L'AISS compte 350 organisations membres
repartie dans près de 150 pays.**

Pour la mise au point de programmes complets de promotion de la santé sur le lieu du travail, L'AISS a défini les éléments à mettre en place

Définition de la santé au travail

Le bureau européen pour la promotion de la santé sur le lieu de travail (European Network for work Place Health Promotion) définit la Promotion de la Santé sur le Lieu du Travail (PSLT), comme les efforts conjugués des employeurs, des salariés et de la société pour améliorer la santé et le bien être des personnes au travail.

Conditions essentielles à la promotion de la santé sur le lieu de travail.

- **Un cadre juridique;**
- **Une définition du rôle de l'Institution de sécurité sociale;**
- **Des structures pour la promotion de la santé sur le lieu du travail.**

Les actions de l'AISS en matière des risques professionnels

Il existe huit commissions techniques de travail

Deux sont consacrées au domaine des risques professionnels à savoir:

- ❖ **Assurance contre les Accidents du travail – Maladie professionnelles.**
- ❖ **Commission spéciale de prévention.**

Au niveau de la commission spéciale prévention, il a été mis en place 13 comités touchant tous les secteurs d'activité.

La commission spéciale de prévention et les 13 comités internationaux sus mentionnés ont pour mission:

- **La promotion d'une culture préventive en matière de santé et sécurité à travers la coopération;**
- **La mise en place d'une plate forme pour favoriser le développement de la culture de prévention conformément à la Déclaration de Séoul adoptée le 29 juin 2008.**

l'AISS a élaboré depuis quelques années, des lignes directrices dans les domaines touchant la gestion des organisations de sécurité sociale.

Trois lignes directrices sont consacrées au domaine des AT-MP:

- Retour au travail et réinsertion professionnelle;**
- Prévention des risques professionnelles;**
- Promotion de la sécurité sur le lieu du travail.**

La commission spéciale de prévention de l'AISS suit l'approche tridimensionnelle, selon laquelle dans le domaine de la sécurité sociale, la prévention est axée sur la gestion des risques, la promotion de la santé et le retour au travail.

La ligne directrice concernant la promotion de la santé au travail a pour objectif d'apporter un soutien et une assistance aux entreprises du secteur public et privé, organisations syndicales et employeurs, organisation de sécurité sociale.

Elle comporte 23 éléments constitutifs

JE VOUS REMERCIE

